



CATALOGUE DES DONNÉES pour l'immatriculation de copropriétés


Notaires


DONNÉES POUR DESIGNER LE REPRESENTANT LEGAL DE LA COPROPRIETE (SI CONNU)

Informations sur le représentant légal	Télédéclarant professionnel	Syndic bénévole ou coopératif
	SIRET	Adresse électronique*
	Adresse électronique*	Civilité, Nom, Prénom*
	Civilité, Nom, Prénom du dirigeant*	Adresse*, téléphone*
	Raison sociale*	
	Adresse*, téléphone	

* les données se renseignent automatiquement lorsque le représentant légal est inscrit sur le registre ou lorsque vous renseignez le SIRET pour un professionnel



DONNÉES POUR L'IMMATRICULATION DE COPROPRIETES

- Pour l'immatriculation d'une nouvelle copropriété vous ne pouvez compléter que les données d'identification et les données techniques
- Pour les immatriculations réalisées par les notaires, les données à renseigner obligatoirement sont signalées par un astérisque rouge *

Données d'identification de la copropriété	Nom de la copropriété *
	Date du règlement de copropriété *
	SIRET
	Adresse de référence * et Adresses complémentaires - Voie, lieu-dit, code postal, commune - Parcelles cadastrales obligatoire pour une nouvelle copropriété * (cf. zoom au dos)
	Syndicat principal / secondaire *
	Résidence Service (oui/non) *
	Présence d'un syndicat coopératif (Oui/Non) - uniquement pour une immatriculation d'office *
Nombre d'ASL (Associations Syndicales Libres) Nombre d'AFUL (Association Foncières Urbaines Libres) Nombre d'Union de Syndicats	
Nombre de lots (total, habitation, « principaux », stationnements) *	

Données techniques	Nombre de bâtiments (par valeur d'étiquette d'énergie si connue) *
	Année de construction
	Période de construction
	Données sur chauffage : <ul style="list-style-type: none"> • Chauffage collectif, individuel ou mixte • Chauffage collectif urbain ou non • Energie utilisée pour un chauffage collectif ou mixte non urbain
	Nombre d'ascenseurs

Où trouver les données techniques ?

Les valeurs d'étiquette d'énergie figurent notamment sur le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) des bâtiments

Données administratives et judiciaires	Arrêtés code de la santé publique sur les parties communes (date d'arrêté, date de mainlevée)
	Arrêtés de péril sur les parties communes (date d'arrêté, date de mainlevée)
	Arrêtés sur les équipements communs (date d'arrêté, date de mainlevée)
	Mandat ad hoc (date de l'ordonnance de nomination, date de fin de mission)
	Ordonnance de carence (date de l'ordonnance)

Données financières (cf. zoom au dos)	Premier exercice comptable oui / non
	Dates (début exercice, clôture et AG approuvant les comptes)
	Montants des charges (courantes, exceptionnelles)
	Montant des dettes fournisseurs, rémunérations et autres
	Montant des sommes restant dues et nombre de copropriétaires débiteurs de plus de 300 €
	Montant du fonds de travaux
Présence d'employés	

Où trouver les données financières ?

Les montants demandés figurent notamment dans les annexes comptables du décret n° 2005-240 du 14 mars 2005 (cf. zoom au dos)

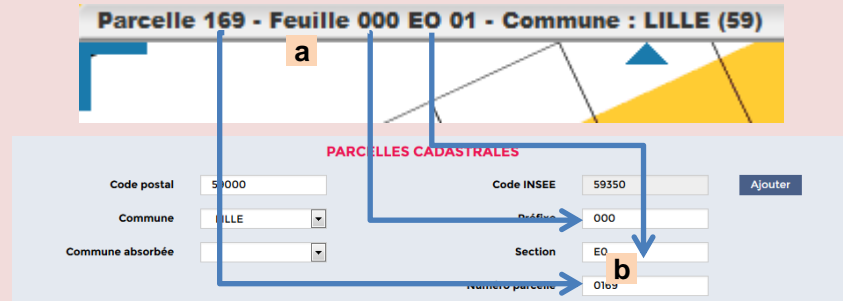


ZOOM : IDENTIFIER LA PARCELLE CADASTRALE D'UN BÂTIMENT

1 Lors de l'immatriculation d'une copropriété, vous devez saisir son adresse. Le Registre est connecté avec un outil IGN de géolocalisation des adresses. Lorsque l'adresse saisie n'est pas géolocalisable, la fenêtre d'information reproduite ci-contre apparaît.



2 Si vous immatriculez une nouvelle copropriété, ou si lors d'une immatriculation d'office, la copropriété n'a pas d'adresse précise, ou si son adresse de référence n'a pas été géolocalisée automatiquement, vous devez saisir dans le registre les coordonnées de la (des) parcelle(s) cadastrale(s) correspondante(s). Ces données figurent généralement dans le règlement de copropriété. En cas de doute vous pouvez procéder à une recherche sur le site du cadastre : cadastre.gouv.fr



3 Les informations accessibles sur le site du cadastre (a) doivent être saisies dans le registre (b). Sous réserve qu'elles correspondent à une parcelle existante, les informations sont reconnues et saisies dans le registre (ci-dessous).

Code postal	Commune	Code INSEE	Préfixe	Section	Numéro de parcelle	Géolocalisation
59000	LILLE	59350	000	EO	0169	<input checked="" type="checkbox"/>



ZOOM SUR LES DONNEES FINANCIERES (FACULTATIF)

Les données financières nécessaires à l'immatriculation des copropriétés doivent être reportées depuis le dernier exercice clos des comptes de la copropriété (annexes 1 et 2 du décret n°2005-240 du 14 mars 2005).

Annexe 1

- Les charges pour opérations courantes de l'exercice clos correspondent au **total I** du budget réalisé pour l'exercice clos de l'annexe ° 2 (cercle rouge I).
- Les charges pour travaux et opérations exceptionnelles de l'exercice clos correspondent au **total II** du budget réalisé pour l'exercice clos de l'annexe ° 2 (cercle rouge II).
- Les montants des dettes fournisseurs correspondent aux comptes **401 et 42 à 44** du dernier exercice clos, figurant dans l'annexe 1 (cercle vert).

Annexe 2